

en vue de réduire les émissions et de les maintenir à des niveaux écologiquement acceptables demeure la façon la plus efficace de régler le problème des pluies acides.

Les déclarations publiques du Président Bush, qui affirmait récemment que le temps des études sur les pluies acides était révolu et que le moment était venu de passer à l'action, sont encourageantes pour le Canada. M. Bush s'est dit en faveur d'une réduction de "millions de tonnes" d'ici à l'an 2000 des émissions responsables des pluies acides. Le Canada estime que les nombreux travaux de recherche scientifique effectués sur le sujet au Canada, aux États-Unis et en Europe au cours des dernières décennies justifient pleinement ce genre de position.

Dans le discours qu'il a prononcé devant le Congrès américain en avril dernier, le Premier ministre Mulroney a clairement exposé l'attitude générale du Canada à l'égard du problème des pluies acides : "Nous invitons l'Administration, de même que les dirigeants du Congrès, à conclure un accord par lequel nous nous entendrions sur un échéancier et des objectifs de réduction des émissions de polluants acides qui traversent la frontière."

#### Programme canadien de lutte contre les pluies acides

En mars 1985, le Premier ministre Mulroney annonçait la mise sur pied d'un vaste programme de contrôle des pluies acides au Canada. Ce programme est axé sur l'objectif scientifiquement établi de réduire les retombées acides à moins de 20 kilogrammes par hectare (18 livres par acre) par an dans toutes les zones vulnérables. Les scientifiques canadiens ont constaté que des dommages se produisent lorsque les retombées acides dépassent ce niveau; il ont aussi pu déterminer que l'environnement commence à récupérer lorsque les retombées acides passent sous ce seuil. Des données scientifiques recueillies aux États-Unis et dans nombre de pays européens ont conduit aux mêmes constatations.

Des scientifiques canadiens ont fait les calculs nécessaires pour déterminer à combien devrait être limitée la quantité d'anhydride sulfureux relâchée dans l'atmosphère, et à quels endroits, pour atteindre l'objectif de 20 kg par hectare. Ils sont arrivés à une double conclusion : premièrement, que les émissions annuelles totales d'anhydride sulfureux à l'est de la frontière de la Saskatchewan et du Manitoba devaient être réduites à 2,3 millions de tonnes (environ 50 % du niveau de 1980) et, deuxièmement, que les émissions d'anhydride sulfureux provenant des États-Unis et s'abattant sur l'est du Canada devraient être réduites à environ 2 millions de tonnes par année (environ 50 % du niveau de 1980 également).